

LA Semaine JURIDIQUE

*La pertinence de la sélection,
la fiabilité des analyses*

Administrations et collectivités territoriales

23 SEPTEMBRE 2013, HEBDOMADAIRE, N° 39-40 - ISSN 1637-5114

Le prochain numéro paraîtra le 7 octobre 2013

Directeurs scientifiques :
Didier JEAN-PIERRE
Florian LINDITCH
Philippe BILLET
Hélène PAULIAT
Michel VERPEAUX
Michaël KARPENSCHIF
Rédacteur en chef :
Anne PELCRAN

LOI DUFLLOT 2

2278 Relancer le logement

L. n° 2013-569, 1^{er} juill. 2013

Étude par Philippe BILLET

2279 Réformer le contentieux de l'urbanisme

Regards critiques sur l'ordonnance du 18 juillet 2013

Étude par David GILLIG

Également cette semaine

- 749 **Fonctions publiques** - Le nouveau statut des administrateurs territoriaux : un « grand corps » de la fonction publique territoriale ? (aperçu rapide, D. JEAN-PIERRE)
- 2273 **Environnement** - Le principe de précaution sous très haute tension (CE, ass., 12 avr. 2013, comm. N. CHARMEIL)

Santé / Affaires sociales

- 2276 RSA : comment déterminer les bases de calcul des revenus d'un exploitant agricole ? (TA Lyon, 25 juin 2013, concl. H. HABCHI)
- 2277 Compétence liée du président du conseil général et retrait d'agrément d'une assistante maternelle (TA Clermont-Ferrand, 6 juin 2013, comm. S. DEFIX)

Président directeur général,
Directeur de la publication :
PHILIPPE CARILLON

Directeur éditorial :
GUILLAUME DEROUBAIX
(guillaume.deroubaix@lexisnexis.fr)

Directeurs scientifiques :
DIDIER JEAN-PIERRE,
FLORIAN LINDITCH, PHILIPPE BILLET,
HÉLÈNE PAULIAT, MICHEL VERPEAUX,
MICHAËL KARPENSCHIF

Directeur de la rédaction :
KATIA CHASSAGNE
(katia.chassagne@lexisnexis.fr)

Rédacteur en chef :
ANNE PELCRAN (01.71.72.47.74)
(anne.pelcran@lexisnexis.fr)

Rédacteur en chef adjoint :
JULIEN MOREL (01.71.72.47.76)
(julien.morel@lexisnexis.fr)

Publicité :
DIRECTION COMMERCIALE : IM RÉGIE
23, RUE FAIDHERBE - 75011 PARIS
DIRECTRICE DE CLIENTÈLE : CAROLINE SPIRE
TÉL : 01 40 24 13 35
FAX : 01 40 24 22 70
c.spire@impub.fr

Correspondance :
LEXISNEXIS SA
LA SEMAINE JURIDIQUE
(ÉD. ADMINISTRATIONS
ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES)
141, RUE DE JAVEL
75747 PARIS CEDEX 15
jcpa@lexisnexis.fr

Relations clients :
TÉL. : 0 821 200 700
0,112 € puis 0,09 €/min à partir d'un poste fixe
relation.client@lexisnexis.fr

www.lexisnexis.fr

Abonnement annuel 2013 :
• FRANCE (MÉTROPOLE) :
474,77 EUROS TTC (465 EUROS HT)
• DOM-TOM ET PAYS ÉTRANGERS :
502,20 EUROS HT
• PRIX DE VENTE AU NUMÉRO :
FRANCE (MÉTROPOLE, FRANCO) :
25,53 EUROS TTC (25 EUROS HT)
• RELIURES (CONTENANT 6 MOIS) :
FRANCE (MÉTROPOLE) : 24,61 EUROS TTC
DOM-TOM ET PAYS ÉTRANGERS :
25,30 EUROS HT
• TARIF ÉTUDIANT (70 % DE RÉDUCTION) :
http://etudiant.lexisnexis.fr/

LEXISNEXIS SA
SA AU CAPITAL DE 1.584.800 EUROS
552 029 431 RCS PARIS

Principal associé :
REED ELSEVIER FRANCE SA

Siège social :
141, RUE DE JAVEL
75747 PARIS CEDEX 15
EVOLUPRINT
PARC INDUSTRIEL EURONORD
10, RUE DU PARC
31150 BRUGUIÈRES

N° Imprimeur : 5252
N° Éditeur : 5178
Dépôt légal : À PARUTION
Commission paritaire : N° 1014 T 82236



Philippe Billet, professeur agrégé de droit public (université Jean-Moulin, Lyon III). Président de la Société française pour le droit de l'environnement et directeur de l'Institut de droit de l'environnement de Lyon (EDPL - EA 666), il est notamment membre du comité de rédaction de la revue Environnement (LexisNexis®), auteur de plusieurs fascicules au JurisClasseur Environnement (Fasc. 810 à 826 LexisNexis®) et coauteur des commentaires et annotations des codes Dalloz de l'environnement éditions 2005 à 2011.



Nicolas Charneil, doctorant contractuel en droit public, Institut de recherches Carré de Malberg (CERAFI), université de Strasbourg.

Sébastien Defix, professeur associé, école de droit - Centre Michel de L'Hospital, université d'Auvergne. Directeur juridique et achats au conseil général du Puy-de-Dôme.



Lucienne Erstein, président de la cour administrative d'appel de Douai. Elle est membre du comité de rédaction de la Semaine juridique Administrations et collectivités territoriales.



David Gillig, avocat au barreau de Strasbourg, associé de la Searl Soler-Couteaux/Llorens, il codirige le pôle dédié au droit de l'urbanisme et au droit de l'environnement et est chargé d'enseignement à la faculté de droit de Strasbourg.

Hadi Habchi, rapporteur public au tribunal administratif de Lyon.



Didier Jean-Pierre, professeur agrégé de droit public à l'université Aix-Marseille et avocat, directeur du pôle de droit de la fonction publique chez CMS Bureau Francis Lefebvre, Lyon.



Fabienne Lambolez, rapporteur public près le Conseil d'État.



Olivier Renard-Payen, docteur en droit, diplômé d'études supérieures de droit public, de sciences politiques, de droit romain et d'histoire du droit, est conseiller doyen honoraire de la Cour de cassation.



Fabien Tesson, maîtres de conférences à l'université d'Angers.

Sur la diffusion abonnés, présence d'un encart « Offre découverte Actes pratiques et ingénierie immobilière » déposé sur la 3^e de couverture, ainsi qu'un cavalier « Codes de rentrée à prix de lancement »

COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Baptiste BLANC, avocat ; Solenne DAUCÉ, avocat, cabinet Seban & Associés ; Samuel DELJAN-COURT, rapporteur public près la CAA de Marseille ; Lucienne ERSTEIN, président de la CAA de Douai ; Benoît FLEURY, professeur à l'université de Poitiers, avocat ; Maurice FRANÇOIS, DGA de Nantes Métropole ; Michel GUÉNAIRE, avocat, cabinet Gide Loyrette Nouel ; Gaëtan HUET, consultant en finances locales ; Fleur JOURDAN, DGA chargée de l'unité « affaires juridiques, marchés, qualité » à la région Île-de-France ; Bruno KOEBEL, chef du service des achats de la commande publique de la ville et de la communauté urbaine de Strasbourg ; Jean-Pierre LEMOINE, inspecteur général de l'administration honoraire ; Philippe NEVEU, avocat ; Philippe NUGUE, avocat, cabinet Adamas ; Gilles PELLISSIER, maître des requêtes au Conseil d'État ; Christian PISANI, notaire ; Frédéric PLAS, responsable du service de l'aménagement urbain à la mairie de Blama ; Jean-François PLAYE, directeur juridique de la ville de Saint-Brieuc ; Frédéric POTIER, administrateur civil ; Hugues PORTELLI, sénateur ; Jean-Marie REYNAUD, directeur général des services de la ville d'Aix-en-Provence ; Jean-Jacques URVOAS, député

© LexisNexis SA 2013

Cette œuvre est protégée par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle, notamment par celles de ses dispositions relatives à la propriété littéraire et artistique et aux droits d'auteur. Ces droits sont la propriété exclusive de LexisNexis SA. Toute reproduction intégrale ou partielle, par quelque moyen que ce soit, non autorisée par LexisNexis SA ou ses ayants droit, est strictement interdite. LexisNexis SA se réserve notamment tous droits au titre de la reproduction par reprographie destinée à réaliser des copies de la présente œuvre sous quelque forme que ce soit aux fins de vente, de location, de publicité, de promotion ou de toute autre utilisation commerciale conformément aux dispositions de l'article L. 122-10 du Code de la propriété intellectuelle relatives à la gestion collective du droit de reproduction par reprographie.

Avertissement de l'éditeur : « Toute utilisation ou traitement automatisé, par des tiers, de données personnelles pouvant figurer dans cette revue est formellement interdits ».